

Grande Consultation – « Favoriser la transition de la petite enfance vers l'école maternelle » Réunion du 8 janvier 2019 – Mairie du 13^e Compte-rendu

Faciliter la transition d'un univers à l'autre : un travail initié par la CASPE 5e/13e à approfondir

La transition de la petite enfance, et notamment des établissements d'accueil de la petite enfance (EAPE), à l'école maternelle peut être difficile, voire violente, tant pour les enfants que pour leurs parents. Diffèrent notamment :

- Les projets et approches pédagogiques ;
- Les professionnels (interlocuteurs multiples à l'école; interlocuteur unique à la crèche) et leur formation;
- Le fonctionnement de la structure (dont les horaires d'accueil) ;
- Les espaces.

Afin de faciliter cette transition, la Circonscription des Affaires Scolaires et Petite enfance 5°/13° (CASPE), la Direction des affaires scolaires de la Ville de Paris (DASCO), les responsables d'établissements petite enfance et les responsable du périscolaire (REV) ont défini deux axes de travail :

- 1. Une meilleure information des familles
- 2. Des activités communes aux EAPE et écoles maternelles.

Un groupe pilote, réunissant tant les structures intéressées que celles qui y travaillent déjà depuis plusieurs années, pourrait être lancé, incluant :

- École Paul Gervais / Crèche collective Barrault, crèche collective Reculettes et multi-accueil Reculettes
- École Croulebarbe / Crèche collective et multi-accueil Gustave Geffroy
- École 29 Longues Raies / Crèche collective et crèche familiale Longues Raies
- École 31-37 Château des Rentiers / Crèche collective Jean Fautrier
- École Ricaut / Crèche collective Ricaut
- École Pointe d'Ivry / Crèche collective Pointe d'Ivry, ...

Une meilleure information aux familles

Multiplier les visites d'écoles pour les enfants (et parents)

Objectif: appropriation des lieux par les enfants.

Concrètement sont ponctuellement déjà organisées : des matinées de classes à l'école organisées par les crèches, utilisation régulière de la bibliothèque de l'école par l'EAPE, activité communes avec les centres de loisirs ou écoles autour de l'art, de la peinture, de la musique... (en présence des professionnels d'EAPE et de centre de loisirs), etc.

Deux contraintes sont à prendre en compte :

- Le taux d'encadrement requis : le taux d'encadrement prévu par la DFPE pour les sorties, 1 adulte pour 2 enfants, ne permet pas toujours aux équipes des EAPE d'organiser ces visites.
- La nécessaire proximité géographique entre l'EAPE et l'école.

Des pistes de travail ont été identifiées :

- Associer les parents à ces visites, en tant qu'accompagnateurs par exemple lorsqu'elles sont organisées par les EAPE et écoles.



- Cibler les enfants non accueillis en crèches collectives : organiser des visites au sein des écoles avec enfants et parents, pris individuellement.

• Réunions d'information à destination des parents

Objectif: répondre aux questions et appréhensions des parents.

Concrètement, sont déjà ponctuellement organisés : café-parents au sein des EAPE en présence du REV ; réunion d'information entre l'EAPE et l'école où iront les enfants, ...

Une piste de travail a été définie : organiser une réunion annuelle, en lien avec le conseil des parents d'enfants accueillis en crèches municipales, en présence d'un directeur d'école et d'un directeur de centre de loisirs.

Des plaquettes d'information

Objectif: apporter toutes les informations nécessaires aux parents sur l'école et le centre de loisirs. Concrètement, a déjà été réalisée une plaquette par le centre de loisirs Paul Gervais présentant ce qu'est l'inscription à l'école et au centre de loisirs.

Une piste de travail a été définie : la généralisation de ces plaquettes aux autres structures.

Des temps d'activités communes aux EAPE et écoles

Concrètement, sont déjà organisés : goûters avec les enfants des centres de loisirs ; temps d'activités communes autour de musique et de l'art...

Une piste de travail a été définie : la multiplication de ces temps d'activités communes, notamment autour des livres, du jardinage, ...

Des liens plus étroits entre professionnels

Objectif: permettre une meilleure connaissance des professionnels entre eux.

Une piste de travail a été définie : organiser une réunion et un temps convivial uniquement avec les professionnels des écoles maternelles et des responsables de crèches pour un échange quant aux pratiques et de projets.
